

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Décret contre les bals et festins de Charité
Paroles d'Evêques
Les deux races du pays Le Comité
Congrès agricole de l'A.C.J.C.—Lettre de
Mgr Bernard
Les Laurentides, pays du miel
Le Cardinal Mercier La Pologne catholique
L.H.
Ici et Ailleurs — Un Bel exemple
Conflit Mexicain
Importantes Résolutions
Une Grande Démonstration
Le duc de Connaught à l'épiscopat. Lumen
Les Mots par l'image
Aux Cultivateurs

DÉCRET CONTRE LES
BALS DE CHARITÉ

Il s'est introduit, au siècle dernier, dans les Etats-Unis d'Amérique Septentrionale un usage qui consiste à convoquer les familles catholiques à des danses qui ont coutume de se prolonger pendant plusieurs heures de la nuit, avec accompagnement de festins et d'autres amusements. On en donnait pour raison et pour cause qu'en agissant ainsi on facilitait aux catholiques l'occasion de se connaître et de s'unir plus étroitement par les liens de l'amour et de la charité, et qu'en même temps l'on s'assurait les ressources nécessaires pour maintenir telle ou telle oeuvre pie. C'étaient la plupart du temps les présidents de quelque oeuvre pie, et souvent les recteurs ou curés eux-mêmes de ces églises qui organisaient et présidaient ces réunions.

Les Evêques, sans mettre en cause la bonne foi de ceux qui organisaient ces danses mais se rendant compte des défauts et des dangers de cette pratique inusitée, crurent de leur devoir de les proscrire; c'est pour cela que dans le canon 290 du Troisième Concile Plénier de Baltimore ils statuèrent ce qui suit:

"Nous ordonnons aussi aux prêtres qu'ils aient à faire disparaître complètement cet abus, qui consiste à organiser des festins avec danses—balls—pour procurer des ressources aux oeuvres".

Mais, comme il arrive dans les choses humaines, ces ordres, qui avaient été donnés si à propos et avec sagesse, commencèrent à tomber peu à peu dans l'oubli, et la coutume des bals reprit de la vogue, s'étendant même jusqu'au pays voisin le Canada.

Après avoir pris connaissance de ces faits et en avoir conféré avec plusieurs évêques de ces lieux, les Eminentissimes Pères de la S. Congrégation de la Consistoriale, l'affaire ayant été examinée avec beaucoup de soin, furent d'opinion qu'il fallait s'en tenir absolument aux prescriptions du Troisième Concile de Baltimore: et, avec l'approbation de S.S. le Pape Benoit XV ils décrétèrent qu'il était tout à fait défendu à tout prêtre soit séculier et à n'importe quel clerc d'organiser et favoriser les danses en question, lors même que ce serait

pour soutenir et secourir des oeuvres pies ou pour quelque autre fin pieuse que ce soit il est défendu à tous les clercs d'assister à ces danses, si par hasard quelques laïques en organisent.

Le Souverain Pontife a ordonné que ce décret soit rendu public et qu'il soit observé religieusement par tous, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, à la Consistoriale, le 31 e jour de mars, 1916.

C. Card. De Lai, Evêque de Sabine, Secrétaire.

Thomas Boggiani, Archevêque d'Edesse, Accesseur.

PAROLES D'EVÊQUE

A l'occasion de son Intronisation solennelle, S.G. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface a prononcé une importante allocution en réponse à une adresse de ses fidèles.

L'espace nous manque pour citer en entier les paroles fières et énergiques du digne successeur du grand évêque Langevin; voici du moins la partie qui a trait à la brûlante question des écoles:

Pour nous, la patrie c'est le Canada-français, le Canada sans doute, mais je le répète à dessein, le Canada français en particulier.

C'est à la disparition de cette patrie canadienne que visent les derniers événements auxquels votre adresse fait allusion, et vous avez mille fois raison de dire qu'ils créent une situation injuste et humiliante. Injuste, car au lieu d'exécuter les dictées du Conseil Privé qui exhortent vivement les représentants du roi à réparer clamant leur loyauté à tous les vents, ils aggravent une situation déjà très injuste. Injuste en ce qui regarde l'école catholique, car c'est bien l'école catholique qui doit être rétablie, si le deuxième jugement du Conseil Privé n'est pas un vain mot. Que les autres aient leurs écoles protestantes, nous n'y avons par d'objection, mais nous tenons à l'école catholique et c'est bien elle qui doit être rétablie, au sens du jugement du Conseil Privé. Injuste aux yeux de la conscience catholique. "C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander", disait Léon XIII dans son Encyclique "Affari vos".

Et ces lois ne nous laissent pas même ce que le Pape déclarait cependant insuffisant.

Injuste, car ces prétendues lois sont à l'encontre de l'acte impérial donné à cette province lors de son entrée dans la Confédération canadienne. Le français que veulent proscrire ces prétendues lois est garanti au Manitoba comme langue officielle, et telle elle a été reconnue pendant de longues années. La conséquence nécessaire et logique, c'est que nous avons un droit strict à ce qu'elle soit enseignée dans les écoles que nous soutenons de nos deniers. Ces lois sont donc manifestement injustes, et une injustice n'est pas une loi, car il y aurait contradiction dans les termes.

De plus, Monsieur le Président, vous dites parfaitement qu'elles nous créent une position humiliante. Ces prétendues lois, en nous enlevant tout "status" légal, mettent

les gens de langue française de ce pays dans la position d'un condamné auquel on a passé au cou le noeud coulant. Il peut plaire à ceux qui se sont constitués les exécuteurs des hautes oeuvres d'une secte féroce, de retarder le moment où ils jugeront plus prudent de tirer sur le second noeud fatal, mais entre temps, nous occupons la position humiliante du condamné à mort.

Se rendent-ils compte du frémissement d'indignation qui a fait tressaillir chacune des fibres des hommes de coeurs qu'ils insultent? Ils sont les premiers occupants de ce pays, ces hommes. Leurs légitimes libertés sont protégées par de solennels traités, et cependant ils sont mis au rang des proscrits.

La foi ne nous fait pas un devoir de tout accepter sans rien dire. Avec saint Paul, se redressant devant ceux qui vont le dégrader en le flagellant, et leur criant son titre de citoyen romain, nous disons: Nous sommes des citoyens britanniques, et nous ne voulons pas consentir à être plus mal traités ici que ne le sont les Indous aux Indes, et les Hollandais au Sud d'Afrique.

Malgré l'indignation dont nos coeurs sont pleins, nous avons su rester calmes.

Nous resterons calmes aussi longtemps que ceux qui tiennent à nous dégrader n'auront pas jugé le moment venu de procéder à l'étranglement. Mais ce jour venu, je sais, Monsieur le Président, que ceux qui croient avoir la besogne facile trouveront à qui parler. L'Association d'Education est debout et elle prend des forces chaque jour. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste se rappelleront l'objet de leur fondation et je crois inutile d'ajouter que votre archevêque ne faillira ni aux uns ni aux autres.

Quelle que soit la longueur de la lutte, nous y sommes pour y rester jusqu'au moment de la victoire ou de la mort! C'est là notre devoir; c'est de plus le chemin de l'honneur. Le jour où il nous serait impossible de remplir ce devoir, nous descendrions de ce trône dont nous prenons possession en ce jour, car nous serions plus digne de l'occuper.

Nous ne ferons jamais de politique au sens du mot; mais nous ne sommes pas de ceux qu'on peut facilement épouvanter en leur criant qu'ils font de la politique.

Nous sommes hommes de paix, mais nous ne connaissons de paix que dans la justice, et l'honneur à la parole donnée. Ceux qui voudront nous offrir une paix, qu'ils nous l'offrent par lambeaux, l'un après l'autre, ou toute entière d'un coup, ce qui serait plus selon l'honneur, trouveront en nous un homme toujours disposé à la paix, de quelque parti qu'elle vienne et quels que soient les hommes qui nous l'offriront; mais en dehors de là, nous ne connaissons pas de paix, et nous ne voulons pas en connaître. Ce serait le sommeil du déshonneur, avant-coureur d'une mort ignominieuse.

C'est une grande succession que nous recueillons, celle des Provencher, des Taché et des Langevin. Nous la recueillons au moment où elle semble courir des dangers imminents, et nous sommes effrayés. Nous nous sentons bien petit pour accepter un tel fardeau, mais nous avons confiance en la grâce de Dieu, et en le dévouement dont vous m'apportez l'assurance en ce jour au nom de tous. Vous serez notre force, car sans vous que pourrions-nous faire?

Nous espérons encore, sinon dans la sagesse, au moins dans la prudence de ceux qui, ayant les responsabilités du gouvernement en ce temps troublé, ne voudront pas augmenter les difficultés de l'heure présente.

D'aucuns croient peut-être que cette espérance est peu fondée. Nous le concédons, mais nous voulons espérer jusqu'au bout.

Nous n'avons pas provoqué, nous y sommes peu incliné par tempérament; nous ne provoquerons pas, mais si on nous accule à la résistance, nous l'accepterons ensemble, avec l'invincible détermination de défendre le terrain pied à pied. Et en cela, nous servirons non seulement les intérêts d'une race non seulement les intérêts d'une Eglise, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne.

LES DEUX RACES DU PAYS

Il est indéniable que la situation actuelle des nôtres dans l'Ontario et au Manitoba, pour ne parler que des provinces qui ont ouvertement déclaré la guerre à la langue française, tend à diviser, de plus en plus, les deux races mères du Canada.

La présente persécution remet en lumière toutes les vexations, tous les sujets de division des temps passés et elle leur donne un cachet particulièrement odieux; au lieu de diminuer le nombre et en violence, elle semble devoir les multiplier et les rendre en core plus aigus.

Il suffit de parcourir notre histoire, depuis la conquête, pour constater l'antagonisme qui n'a cessé de se manifester entre les Canadiens de race française et les Canadiens de race anglaise. L'idée d'oppression et de domination a toujours hanté certains cerveaux trop étroits pour avoir une conception équitable de la liberté des autres. Cette idée d'oppression s'est traduite par la persécution systématique, organisée et inexorable de tout ce qui est catholique et français. Malgré cela, et peut-être bien à cause de cela, notre race s'est merveilleusement développée avec son caractère propre absolument français et irréductiblement catholique. Qui dira jamais ce que nos ancêtres ont eu à souffrir pour la conservation de ce glorieux trésor. Tout récit serait forcément incomplet et nous y renonçons. D'ailleurs, la simple consultation du premier venu de nos volumes d'histoire suffira à édifier le lecteur sur les méthodes d'assimilation de la race conquérante. Qu'on ne vienne pas nous dire: la persécution est le fait d'un groupe et non de toute la race. Une persécution accidentelle et dirigée par un nombre restreint d'individus ne se prolonge pas plus de cent cinquante ans et n'atteint pas un tel raffinement et une multiplicité si grande de moyens d'oppression.

Les peuples se sont apitoyés sur les "martyrs" de l'Irlande et de la Pologne; il eut convenu de s'apitoyer également sur les martyrs du Canada, en dépit du prétendu régime de liberté qu'on se vante d'y avoir introduit. La liberté, oui, nous en jouissons, mais seulement dans les centres où nous sommes en majorité. Partout ailleurs il nous faut lutter pour la reconnaissance et le respect de nos droits les plus élémentaires: ceux que la loi naturelle nous confère. Nous ne nous plaignons pas du régime lui-même; nous nous plaignons, et avec raison, de la méthode d'application et nous la déclarons contraire aux principes de la liberté britannique. Cependant, malgré tout, nous sommes demeurés loyaux à la couronne d'Angleterre: en 1775, ce furent nos pères qui repoussèrent les Américains dans leur tentative de conquête, de même qu'en

1812, et aujourd'hui encore, nos fils et nos frères se battent et meurent chaque jour pour la conservation et le maintien des mêmes principes de liberté et de justice.

Pour nous Canadiens français du Québec, il est clair que les malheurs et les tribulations des nôtres, d'où qu'ils soient, appellent et méritent notre sollicitude. Nous devons à leur inlassable courage et à leur généreux héroïsme de soutenir leurs revendications et cela, jusqu'à ce qu'on y ait fait droit. Nous ne pouvons pas, sans déchoir, méconnaître leur fidélité et leur dévouement à conserver notre commun héritage. Comme eux, avec eux, nous devons nous élever en face des assimilateurs et leur dire: vous êtes le nombre, nous sommes le droit; vous pouvez tenter de nous réduire, mais sachez-le bien, ce n'est que morts que vous aurez raison de notre résistance; et encore, même écrasés, anéantis, tout ne serait pas fini avec nous: tous nos champs, nos fleuves, nos maisons, nos arbres, tout ce qui est français sur cette terre du Canada, ou qui se souvient de l'avoir été, se lèveraient contre vous et, chaque chose dirait, à sa manière, que ce pays fut d'abord français, qu'il l'est encore et qu'il le sera toujours.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A.C.J.C., 10 rue Saint Jacques, Montréal et M. Onésime Chalifour, trésorier du Comité régional québécois de l'A.C.J.C., 209, rue Saint Jean, Québec, reçoivent les souscriptions au Fonds.

Le Comité

CONGRÈS AGRICOLE DE L'A. C.-J. C.

Voici un nouvel extrait de la belle lettre sur l'Agriculture de S.G. Mgr Bernard, évêque de Saint Hyacinthe à l'occasion du prochain congrès agricole de l'A.C.J.C..

Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, par la manière dont il a parlé des travaux des champs, et par les comparaisons qu'il en a tirées, nous a prêché d'exemple l'amour de la terre. S'il explique les résultats de la prédication évangélique, il parle de sol pierreux et de bonne terre, de ronces et d'épines, de cent pour un. Quand il veut enflammer le zèle de ses disciples, il leur montre les blés mûrs qui attendent les moissonneurs. Ne va-t-il pas même jusqu'à appeler son Père le grand Agriculteur. *Pater meus agricola est?* Oui c'est bien Dieu qui est le premier travailleur de la terre. C'est lui qui a semé, par sa parole divine et créatrice toutes les plantes, depuis les plus humbles mousses jusqu'aux arbres les plus majestueux. C'est lui qui a choisi l'état agricole pour le premier homme et lui a assigné la plus haute mission de garder et de cultiver tout ce qu'il avait lui-même semé et planté.

Comme il est beau le travail de l'agriculteur. Loin d'être une invention et une découverte de l'esprit humain, il semble être une partie de la création, le prolongement de l'oeuvre du Tout Puissant, l'union la plus parfaite, dans l'ordre naturel, qui puisse exister entre l'homme et Dieu puisqu'ils travaillent tous deux à conserver la vie.

Pour nous Canadiens français, l'agriculture a une importance toute spéciale. C'est grâce à elle si nous avons pu conserver notre caractère national distinctif.

Partout la campagne a été la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des vieilles traditions nationales. Il y a bien longtemps que cette loi de conservation a été comprise par les hommes de gouvernement. Joseph, en Egypte, ne voulut pas garder ses frères avec lui dans la grande ville de Pharaon. Son dessein était de faire un peuple grand et fort avec les descendants de Jacob. Il leur fallait, pour cela, garder leur langue, leur religion et

leurs traditions. Dans les villes, mêlés à la population cosmopolite et flottante, occupés aux affaires, les descendants des frères de Joseph auraient vite perdu le cachet de leur nationalité: ils auraient été assimilés. Au contraire, par leur vie calme et paisible dans la terre de Gessen, occupés à l'agriculture, ils se multiplièrent et devinrent puissants au point d'inquiéter les Egyptiens.

"On l'a dit bien souvent, on ne saurait trop le répéter, c'est à l'agriculture, fortifiée par la religion, que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent; c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue; et c'est encore sur elle que nous devons compter pour l'avenir. Je ne connais rien d'aussi difficile à entamer qu'une bonne paroisse canadienne bien organisée."

Ces paroles prononcées à la Convention nationale, tenue à Québec, en 1880, restent toujours vraies. Plus que jamais, elles sont d'une saisissante actualité. Oui, dans le passé, l'agriculture nous a conservés canadiens-français et catholiques. C'est elle encore qui, dans l'avenir, nous préservera du péril de l'assimilation, c'est-à-dire de la perte de notre nationalité et aussi de notre religion.

Si à la conquête, nos pères avaient déserté les campagnes et s'étaient enfermés dans les villes, avec la population hétérogène qui nous envahit alors, que seraient devenues notre langue, notre religion et notre nationalité?

Grâce à Dieu, les 60,000 Canadiens français, qui demeurèrent dans la Nouvelle-France devenue possession anglaise, comprirent qu'il leur fallait se retirer dans le silence et dans l'oubli. C'est dans le calme de la vie champêtre, au milieu de rudes travaux et de durs sacrifices, qu'ils travaillèrent à se refaire et à se préparer au rôle providentiel que Dieu leur avait assigné sur cette terre d'Amérique.

Après un siècle de vie humble et cachée, lorsque nous eumes poussé des racines profondes dans le sol du Québec, tout d'un coup, nous nous sommes levés, en face de nos conquérants étonnés, et nous avons réclamé notre part dans la vie publique, politique ou commerciale, et, à l'instant, comme un peuple depuis longtemps habitué aux affaires, nous avons pris place au premier rang.

Il ne faut pas cesser de le redire: notre race est une race agricole. C'est donc vers l'agriculture que le peuple canadien-français doit se porter, s'il veut conserver son caractère distinctif. On ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées. Un sociologue français a remarqué que partout où l'élément français s'est implanté dans le monde, au Canada, à la Louisiane, en Afrique, il a subsisté par l'agriculture; il a reculé ou a disparu avec elle. Cette constatation devrait nous attacher pour toujours à la culture des champs.

D'ailleurs, l'agriculture donnera à notre peuple la vraie supériorité. Par elle, déjà nous nous sommes refaits et avons pris place au premier rang. Par elle encore nous acquerrons cette vigueur physique et morale qui nous rangera parmi les peuples forts. Un philosophe n'a-t-il pas écrit que le meilleur peuple est celui qui est formé d'agriculteurs? Ce philosophe a raison; le travail de la terre fortifie le corps et donne à l'âme une salutaire virilité. Il ne faut pas hésiter à le dire, nulle part ailleurs que dans la carrière agricole on ne trouvera plus de force et de santé, plus de sang pur et de poitrines puissantes. Nulle part ailleurs aussi, on ne rencontrera plus de garanties pour la pureté des moeurs, pour la dignité de la vie, pour la fidélité à la religion. Il semble que l'agriculture soit, comme l'âme humaine, naturellement chrétienne.

En effet, l'homme des champs est près de Dieu; il travaille avec lui. Il sème, et c'est Dieu qui donne à son grain la fécondité; Dieu fait croître, mais c'est l'agriculteur qui émonde et prépare la moisson. Pour tout son travail, il se sent dans la main de Dieu. C'est de lui qu'il attend les fécondantes rosées, les jours ensoleillés, u-

ne germination favorable, une abondante récolte. Et ainsi, vous tous courageux laboureurs de nos campagnes, heureux semeurs de blé, vous êtes les collaborateurs de Dieu. Soyez fiers de votre vocation. Dieu vous aime et vous bénit, parce que vous avez conservé pure et vigoureuse, au milieu de nous la foi de nos pères.

N'est-ce pas à cause de cette mystérieuse relation qui existe entre la vie religieuse et la vie champêtre, que le Vénérable Monseigneur de Laval, pour assurer notre avenir, a voulu que l'agriculture se développât en même temps que la religion dans la Nouvelle-France. Dans ce but, il ne craignit pas de s'imposer les plus grands sacrifices. A son exemple, tous les évêques, ses successeurs dans les divers diocèses formés en notre pays, se sont intéressés à cette question vitale de l'agriculture.

Pour faire apprécier de plus en plus l'agriculture, faudrait-il rappeler les douceurs de la vie champêtre? Faudrait-il parler de la liberté et de l'indépendance dont jouissent les cultivateurs? Ne sont-ils pas des rois, à la campagne, au milieu des plaines et des bois? Faudrait-il dire encore que l'agriculture est la base de la prospérité d'un pays! Les peuples vraiment riches sont les peuples attachés à la terre; car tout vieillit et passe, seule la terre demeure.

L'agriculture rapporte des profits; elle paie, et elle paiera toujours. Nous en avons la preuve dans ce fait que la misère de la pauvreté n'existe pas à la campagne, et que les sociétés de Saint Vincent de Paul n'y sont pas nécessaires. Seules les villes ont besoin pour leurs pauvres, de ces sociétés de secours.

Nous devons remercier Dieu, nous Canadiens français, de nous avoir fait si belle notre part d'héritage. Nous n'avons rien à envier aux autres peuples du monde, et nous pouvons répéter avec les Hébreux: la terre que nous occupons est très bonne; c'est une terre de bénédictions, où coulent véritablement des ruisseaux de miel et de lait.

Comment se fait-il que plusieurs parmi nous, méprisent cette terre si généreuse? Comment se fait-il que nous ayons à déplorer ce grand mal, qui se nomme la désertion de nos campagnes?

Pourtant, notre sol est riche, très riche. Il pourrait nourrir une population rurale double et triple de celle que nous avons aujourd'hui. Cependant les recensements nous obligent de constater que la population diminue dans plusieurs comtés de la province.

L'attraction des villes, voilà le malheur! Depuis soixante ans, nous avons assisté à une véritable migration de la campagne vers la ville. Il s'est établi un véritable drainage; chaque année, des centaines et des centaines de nos jeunes gens vont s'enfermer dans les usines de nos villes canadiennes et des villes des Etats-Unis.

Les causes de ce mal national sont nombreuses et variées. Les remèdes qu'il convient de prendre, pour le guérir, sont peut-être délicats et d'application difficile. Ce sera la tâche du prochain congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse de chercher ces causes et d'indiquer les meilleurs remèdes. Il y a une éducation rurale à entreprendre. Que de préjugés à faire disparaître! Que de travers à corriger! Cette lourde tâche demande le concours de toutes les bonnes volontés.

LES LAURENTIDES

PAYS DU MIEL

On sait, écrit le *Journal d'Agriculture*, que le nord est un pays où coule le lait car les vaches qui paissent dans les pacages succulents et plantureux de ces montagnes y donnent un lait riche et abondant.

M. Joseph Martineau, apiculteur, à Montcerf, a découvert et fait connaître que le Nord est aussi un pays où coule le miel

en abondance. Jugez-en vous-même. Une seule ruche lui a rapporté dans son été le poids énorme de 509 livres d'un miel exquis et aromatique. Je crois que cela bat de beaucoup les meilleurs records et place le Nord, sans conteste, au premier rang comme pays apicole. Quand on sait que dans des pays, où il y a des milliers et des milliers d'apiculteurs, comme en Belgique et en Suisse, on considère comme tout à fait extraordinaire un rendement de 50 livres et que l'Apiculteur de la Ferme Expérimentale à Ottawa donne comme une chose assez rare, ici en Canada, un rendement de 165 lbs., on comprend alors pourquoi les apiculteurs émérites du pays peuvent mettre en doute la parole de M. Martineau, tellement le rendement obtenu d'une seule ruche dépasse tout ce qui a été obtenu jusqu'ici. Pourtant des hommes qui ont travaillé avec M. Martineau, et qui sont dignes de foi, corroborent son assertion et affirment aussi qu'ils ont vu une ruche, placée sur la balance le matin, accuser le soir une augmentation de 30 lbs. Voilà encore qui est vraiment extraordinaire puis qu'en Belgique lorsqu'on peut obtenir une récolte de 30 lbs. par ruche, on se frotte les mains d'aise et on se dit: voilà une bonne récolte. Ce que les Belges estiment être une bonne récolte pour toute la saison d'été M. Martineau l'a obtenu dans une seule journée. M. Martineau a eu plusieurs autres ruches qui lui ont fait des journées de 20 lbs., au moment de la grande récolte et lui ont rapporté 200 lbs de miel pour leur été. Tout cela démontre à l'évidence, quel excellent pays est le Nord au point de vue de l'apiculture.

L'année dernière M. Jos Martineau a récolté trente-trois mille livres de miel qui lui ont rapporté la jolie somme de trois mille quatre cents piastres.

Voilà qui n'est pas trop mal pour un été seulement de travail! Quel est l'homme de métier qui en fait autant? Quel est le cultivateur qui peut montrer d'aussi beaux profits? L'apiculture est donc une mine produisant l'or et l'argent et ce qu'il y a de plus beau, c'est que l'exploitation de cette mine est libre à tous les hommes de bonne volonté qui veulent en bénéficier.

Les dires de M. Martineau sont corroborés par les témoignages d'autres personnes de la même région qui ne font que débiter en apiculture.

Le confrère explique comment il se fait que notre région des Laurentides est un endroit d'avenir pour l'apiculture:

De bonne heure au printemps, sous les chauds rayons du soleil, les collines se couvrent d'une floraison variée et mellifère. Les arbres et la terre se couvrent de fleurs qui permettent aux abeilles de commencer la récolte du miel, tout en nourrissant les jeunes abeilles et fournissant à la reine des cellules pour la ponte. Mais l'époque de la grande récolte c'est à la fin de juillet, lorsque l'épilobe commence à fleurir. L'épilobe est une des meilleures plantes mellifères qu'on connaisse et c'est cette plante qui a permis de faire les rendements extraordinaires mentionnés plus haut. Cette plante, que les colons désignent sous le nom d'asperge, abonde dans les Laurentides, au point qu'en certains endroits elle couvre la terre comme un champ de blé. On sait qu'elle doit se trouver dans tout le nord de moins 50 milles et qu'il est plus probable qu'elle doit se trouver dans tout le nord de Québec, depuis le Lac Saint Jean jusqu'au Témiscamingue. L'épilobe est une plante de trois à quatre pieds de hauteur avec une grappe de fleurs de un demi pied. Sa floraison commence à la fin de juillet et elle continue à donner des fleurs jusqu'au commencement de septembre.

L'épilobe n'a pas encore fini de donner du miel qu'apparaît une autre plante mellifère qui fournit aussi beaucoup de miel et cela pendant le mois où les autres fleurs ont fini leur floraison; c'est l'aster qui fleurit pendant septembre. L'aster tient les abeilles occupées jusqu'à la froide saison.

Les Laurentides, voilà donc une région qui convient plus particulièrement que toute autre à l'industrie des abeilles.

P.A.L., O.M.I.

Importantes résolutions

Le Conseil exécutif de l'Union Saint-Joseph du Canada et la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa ont adopté des résolutions importantes pour protester contre les intrigues de coréligionnaires de langue anglaise qui troublent profondément l'Eglise d'Ottawa, par une propagande insidieuse en faveur de l'anglicisation à outrance de l'Université catholique bilingue d'Ottawa.

La Société Saint-Jean-Baptiste étant le corps laïque dûment autorisé à parler au nom de toute la population française d'Ottawa et des environs, il est proposé et adopté unanimement :

Attendu que le fondateur de l'ancien collège d'Ottawa, Sa Grandeur Monseigneur J.E. Guigues, désirait comme on voit par ses lettres à Lord Elgin, à Sir Hypolyte Lafontaine et au Surintendant de l'Instruction publique, créer à Bytown une institution propre à desservir, à la place des collèges de Montréal et de Kingston, les populations haute et bas canadiennes, par un enseignement essentiellement bilingue;

Attendu que dès les premières années de son existence, le Collège d'Ottawa comprenait autant d'élèves du bas Canada que du haut, et que l'enseignement s'y donnait dans les deux langues anglaise et française, sur un pied parfait d'égalité;

Attendu que les continuateurs de l'oeuvre de Monseigneur Guigues, évêques et prêtres français et canadiens-français, ont toujours eu pour but de doter la population franco-catholique de la vallée de l'Ottawa d'une maison d'enseignement supérieur;

Attendu que la charte universitaire civile a été demandée par les Canadiens français, pour l'avantage de la population française et accordée par le Parlement, sur l'instigation des députés de langue française, dans l'intérêt des Canadiens-français de la région d'Ottawa et pour établir une institution supérieure bilingue dans la Capitale d'un pays où le français et l'anglais sont langues officielles — à preuve les documents parlementaires de 1866.—

Attendu que le Bref apostolique, élevant le Collège d'Ottawa à la dignité d'Université Catholique, a été demandé par Sa Grandeur Monseigneur Duhamel "pour l'avantage des catholiques, particulièrement des catholiques canadiens-français", et a été accordé par Sa Sainteté le Pape Léon XIII pour la province ecclésiastique d'Ottawa, à très forte majorité française.

Attendu de plus que l'Université bilingue d'Ottawa répond à un besoin pressant de la population canadienne-française, qui augmente très rapidement et qui serait laissée sans maison d'éducation supérieure dans la province de l'Ontario.

Qu'il soit résolu: Que les Canadiens-français de la ville et du diocèse d'Ottawa protestent énergiquement contre la campagne odieuse de mensonge et de calomnie à l'aide de laquelle un élément irlandais perturbateur renouvelle par intervalle ses tentatives d'accaparement de l'Université d'Ottawa, au seul bénéfice des catholiques de langue anglaise.

Que les Canadiens-français qui, d'après le recensement officiel de 1911, constituent 75 pour cent de la population catholique de la province ecclésiastique d'Ottawa, qui sont 73 pour cent de la population catholique de la partie ontarienne du diocèse d'Ottawa, qui comptent 42 pour cent de la population catholique de la province ecclésiastique de Kingston, adjacente à celle d'Ottawa, qui forment 42 pour cent de la population catholique totale de toute la province de l'Ontario, entendent, dans l'intérêt véritable de l'éducation catholique de leurs enfants et pour le respect de la justice, conserver à l'Université son caractère d'institution bilingue;

Que les Canadiens-français sont toujours disposés à ce que l'Université d'Ottawa

wa traite avec sa coutumière générosité l'élément catholique de langue anglaise, mais ne peuvent concevoir l'étrange aberration par laquelle cet élément a recours aux manœuvres les plus déloyales et aux procédés les plus injustes pour transformer en institution anglaise l'Université bilingue fondée par les Canadiens-français, développée par les Canadiens-français, située en plein territoire canadien-français, puisque la ville d'Ottawa elle-même que les Irlandais disent être leur château-fort, compte 22,210 catholiques canadiens français contre 14,488 catholiques de langue anglaise, polonaise, italienne, allemande, syrienne.

Que les Canadiens-français désirent faire observer respectueusement aux autorités religieuses que si les Irlandais catholiques veulent une Université anglicisante, ils n'ont pas besoin de dépouiller malhonnêtement les Canadiens français de leur institution d'Ottawa, à eux de se servir de leur charte universitaire de Régio-polis, à Kingston et de se fixer quelque part au coeur de la population anglaise et non dans un centre où les Canadiens-français accusent à chaque recensement une augmentation plus rapide et plus soutenue que celle de tous les éléments qui les entourent;

Que les Canadiens-français manifestent fermement leur énergique détermination que l'Université d'Ottawa reste une institution essentiellement bilingue sous la direction de la Province de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui l'a guidée dans ses débuts difficiles et qui saura la conduire à de grandes destinées;

Que les Canadien-français, fatigués de subir à jet continu les trahisons, outrages et avanies d'Irlandais catholiques, qui, clergé en tête, fraternisent avec les Orangistes, en nemis déclarés et fanatisés de l'Eglise catholique, dans de multiples tentatives de dénationalisation, et partant de protestantisation, de la population française, saisissent cette occasion de dire à leurs persécuteurs, comme aux protecteurs et complices de ces derniers, que le vol de l'Université d'Ottawa donnerait libre cours à une juste colère trop longtemps contenue;

Que les Canadiens-français sont déterminés, si le succès couronne encore les intrigues irlandaises à recourir à tous les moyens possibles pour faire respecter leur droit.

LE CARDINAL MERCIER et la Pologne catholique

C'est maintenant un fait public que le cardinal Mercier a envoyé aux Polonais 50,000 francs — \$ 10,000 — de la part de ses diocésains ravagés par la guerre.

Les Polonais eux aussi sont les lamentables victimes de cette grande guerre allumée par la Secte maçonnique

Comment les diocésains du Cardinal qui habitent deux provinces: Brabant et Anvers, sont-ils parvenus dans leur misère, à trouver pareille somme, c'est un mystère de charité chrétienne, dont l'illustre prélat seul connaît le secret... et Dieu.

De pareils actes honorent la Belgique catholique et montrent qu'elle reste dans son malheur digne du christianisme.

On ne voit pas que le gouvernement de France et surtout la Franc Maçonnerie qui prétend avoir d'abord pour objet la philanthropie et la bienfaisance? aient donné pareil exemple.

On ne voit pas non plus, que les catholiques d'Allemagne aient imité ce geste.

Ils savent pourtant que la Pologne catholique est et était la victime de la persécution prussienne, dirigée contre la race, la langue et la foi.

Comme les Canadiens français les Polonais confessaient noblement leur foi.

Comme eux nous sommes, dans l'Ontario et au Manitoba, les victimes de la haine et du fanatisme de la Secte maçonnique.

L. H.

Grande démonstration

La Société Saint Jean Baptiste de Montréal a organisé une grande démonstration patriotique en l'honneur des sénateurs Landry et Belcourt qui partent pour Londres afin de défendre notre cause devant le Conseil Privé.

La foule était considérable. Plusieurs discours importants ont été prononcés, par MM. Landry, Baril de la Jeunesse catholique, Dubeau représentant la ville de Montréal et Bourassa.

Le président de la Société Saint Jean-Baptiste, M. Victor Morin a présenté à nos deux champions l'adresse suivante:

A l'honorable sénateur Landry, président de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

A l'honorable sénateur Belcourt, avocat de la minorité franco-ontarienne.

Honorables messieurs,

A la nouvelle de votre prochain départ pour l'Angleterre, où vous allez plaider la cause de la liberté scolaire pour nos compatriotes d'Ontario, la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal, sachant qu'elle répondait au désir de notre population, la conviait à cette manifestation qui lui fournit une occasion de vous témoigner son admiration et sa reconnaissance pour la part éminente prise par vous dans la défense de nos droits, et de vous dire les vœux ardents qu'elle forme pour le succès de la haute mission dont vous êtes chargés.

La présence de cette multitude de concitoyens accourus à notre appel dit haut combien nous apprécions votre attitude courageuse et quel intérêt puissant nous prenons à la lutte soutenue par nos compatriotes d'Ontario, pour la conservation de leurs privilèges constitutionnels et légaux dans le domaine de l'éducation.

A cette lutte vous avez consacré, M. Landry, le meilleur de votre intelligence et de votre coeur; vous avez mis au service de votre race dans ces jours difficiles, le prestige de votre haute situation, votre vaste science constitutionnelle et votre grande expérience politique; avec un désintéressement rare, quand le moment en est venu, vous avez généreusement sacrifié l'éminente dignité de président du Sénat dont vous étiez revêtu, à la cause de nos compatriotes opprimés, et le souvenir de ce geste chevaleresque passera à la postérité le plus reculé pour votre honneur et pour la confusion de ceux qui l'ont rendu nécessaire. Aidé de plusieurs dévoués collaborateurs, soutenu par l'héroïque population canadienne française d'Ontario, vous avez donné le spectacle d'une vaillance et d'une abnégation qui ont touché le coeur de tous vos compatriotes; vous avez renouvelé les gestes magnifiques de nos valeureux ancêtres, vous avez écrit une des pages glorieuses de notre histoire.

Vous avez consacré à la même cause, M. Belcourt, votre grande science juridique, un zèle infatigable et une ténacité que rien n'abat.

Bravant aujourd'hui les fatigues et les dangers d'une traversée, vous allez, messieurs, jusqu'au pied du trône de Sa Majesté le Roi, faire entendre devant le plus haut tribunal de l'Empire, les justes griefs de nos compatriotes ontariens.

Vous y arriverez à une heure assurément bien grave; c'est un moment où les hommes qui président aux destinées de l'Empire sont assaillis par des soucis multiples, mais où leur esprit semble le plus s'ouvrir à la conviction que le bonheur et le bon gouvernement des peuples exigent un respect et une liberté de plus en plus grands, accordés aux légitimes aspirations nationales.

La guerre a révélé tout l'odieux de la force opprimant le faible. Elle a amené les hommes d'Etat anglais à déclarer que l'Angleterre combattait jusqu'au bout, pour assurer aux petits peuples la liberté de se développer suivant leurs traditions et leurs aspirations.

A nulle époque plus qu'aujourd'hui sera-t-il plus pénible aux chefs de la nation anglaise de constater, que dans une partie du vaste empire britannique, existent des hommes assez étrangers à l'esprit de justice et à l'esprit de liberté qui inspirent les institutions anglaises, pour poursuivre d'une persécution étroite et haineuse la langue de la noble et valeureuse alliée de l'Angleterre, dans le terrible conflit qui ensanglante lesol de France.

Aussi sommes-nous convaincus que les membres du plus haut tribunal de l'Empire seront plus que jamais disposés à reconnaître la justice de nos réclamations.

S'ils croyaient toujours devoir proclamer que la lettre de la constitution ne confère pas à notre langue les prérogatives que nous croyons siennes, nous sommes convaincus de traduire votre sentiment, ainsi que celui de tous les Canadiens français, en déclarant bien haut que nous n'aurions tous désormais qu'un seul but: faire inscrire dans la loi édictée par les parlements ces droits imprescriptibles que tout homme porte écrits dans son coeur, et dont la violation révolte toutes les consciences honnêtes de l'humanité.

Nous ne plierons devant aucune loi injuste, nous n'accepterons pas d'être des citoyens inférieurs dans le pays que nos pères ont ouvert à la civilisation, nous ne donnerons pas le spectacle d'hommes de sang français préférant la déchéance à la lutte, et refusant de soutenir le combat pour la justice et la véritable civilisation.

Partez donc, messieurs, sans crainte.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent. Si le succès répond à vos efforts, nous vous accueillerons comme des sauveurs; s'il vous fait défaut, nous vous recevrons comme des chefs qui savent mener leur troupe à la bataille par les chemins de l'honneur, qui finissent toujours par être ceux de la victoire.

LE RESPECT DU PRETRE

Le gouvernement d'Angleterre exempte le clergé catholique du service militaire obligatoire tel qu'il est pratiqué en France, en considération des services exceptionnels que les prêtres rendent volontairement à l'armée et à la nation par leur seul ministère sacerdotal. L'Angleterre respecte l'immunité personnelle du prêtre.

ENCOURAGEMENT

PRATIQUE

Plusieurs de nos amis sont d'avis que la Vérité n'est pas assez connue et lue.

Pour répondre d'une façon pratique aux diverses suggestions qui nous sont faites, nous proposons l'offre suivante à ceux qui s'intéressent à notre oeuvre:

Nous accorderons un an d'abonnement soit une valeur de \$2.00 à tous ceux qui nous feront parvenir cinq nouveaux abonnements d'une piastre.

On sait que nous laissons l'abonnement à \$1.00 pour la première année; payable d'avance.

Nos amis dévoués auront ainsi une excellente occasion de pouvoir régler leur souscription sans bourse délier, tout en travaillant efficacement à la diffusion de notre

La Vérité, journal hebdomadaire est publiée par Paul Tardivel, directeur et propriétaire, 37 Chemin Ste.Foy, Québec.

LE DUC DE CONNAUGHT LES MOTS PAR L'IMAGE AUX CULTIVATEURS ET L'ÉPISCOPAT

On sait la réponse très courtoise du vice-roi du Dominion à la démarche respectueuse et patriotique de presque tous les évêques canadiens-français en faveur des persécutés d'Ontario. Réponse n'engageant à rien en somme.

En même temps le Ministre impérial Bonar Law faisait savoir que "vu les circonstances" il ne croyait pas pouvoir, comme aviseur légal de la Couronne, conseiller à S.M. Georges V, saisi d'une démarche analogue, d'intervenir dans la persécution.

En s'adressant à S.A.R. le duc de Connaught, oncle de Georges V, les prélats savaient aussi, *in petto*, qu'ils s'adressaient au Grand Maître officiel de la Maçonnerie impériale, dont le roi a accepté d'être le Grand Patron, protecteur protégé. Ils pouvaient espérer une intervention efficace, rendue nécessaire par les circonstances d'une guerre dans laquelle l'Empire a entraîné tout le Canada, y compris le Canada catholique français, guerre à laquelle les prélats ne l'ignorent pas, la Maçonnerie n'est nullement étrangère par suite du crime de Serajevo. Ils connaissent aussi la célèbre déclaration prophétique faite, en 1876, par Benjamin Disraeli, lord Beaconsfield, premier ministre de Victoria, :

"Depuis un siècle, dans la plupart des guerres, la Maçonnerie a eu un rôle considérable. Et il en sera ainsi encore dans celles qui se préparent. Peu nombreux sont ceux qui connaissent les vrais motifs des guerres européennes".

Les prélats ont sans doute des raisons de craindre que la Maçonnerie ne soit pas étrangère non plus à la guerre scolaire dans l'Ontario, ainsi qu'à celle réallumée en Manitoba.

En recourant dans une haute pensée d'union et de concorde nationales, à l'intervention du duc, les prélats ont pu croire frapper à bonne porte. Mais la réponse de parfait gentilhomme, tout en ne laissant rien à désirer comme politesse bienveillante, per mettra-t-elle de croire que le noble Grand Maître ne maîtrise guère la Maçonnerie impériale dont lord Amphilil paraît être le vrai chef à Londres.

Il pourrait en être du duc ce qu'il en était de son royal frère Edouard VII, qui Grand Maître *ad honorem*, avait jadis au Royal F... Frédéric, III d'Allemagne, qu'il ne savait rien ou peu de choses de sa Maçonnerie, bien que muni des 33^e degrés de perfection.

Et ce serait aussi le cas du Roi actuel, Patron mais non initié, moins avancé que son fils le prince de Galles initié récemment.

Dans ces conditions, la non intervention de l'oncle et du neveu se comprend. Ils ne peuvent rien. Ils ne savent rien. Ils ne peuvent rien vouloir. Ils ont les mains liées à la discrétion d'un pouvoir très occulte, dont ils se doutent peut-être, qui règne et qui gouverne la machine.

Quant à la Maçonnerie orangiste, plus ancienne que l'Impériale—1699—et avant garde militante de celle-ci, elle obéit directement à ce pouvoir occulte, caché à Londres. Le duc n'y joue aucun rôle.

Lumen

BELLE VICTOIRE

La prohibition a été votée presque à l'unanimité à Arthabaskaville.

Le scrutin secret ne favorise donc pas les partisans de la boisson.

Il leur faudra trouver une autre planche de salut.

Voici un nouveau livre de M. l'abbé E. Blanchard, il a trait au bon langage. Il comprend 2,000 mots illustrés. L'auteur l'a intitulé: *Les mots par l'image*.

La méthode adoptée par M. Blanchard est très pratique. L'objet usuel est là, sur un tableau, bien photographié. En regard vous avez le mot français, le terme précis pour dénommer l'objet.

On comprend les avantages de cette méthode, pour nous surtout qui souvent ne connaissons que le terme anglais pour désigner certains objets.

L'ouvrage de M. Blanchard est non seulement instructif, mais il est intéressant et excite une légitime curiosité.

C'est la guerre aux anglicismes et aux barbarismes par l'image.

Il est certain que ce ne sera pas le coup le moins mortels que l'auteur aura porté à ces dangereux ennemis de notre parler.

Les Mots par l'images avec 50 planches de mots illustrés— 25 sous l'exemplaire.—

Les 50 planches de mots illustrés que contient ce volume ont été imprimées en feuillets dépliant. Ces feuillets se vendent 50 sous le cent, \$ 3.50 le mille. Peu coûteux et par là faciles à distribuer périodiquement dans les classes, ils ont l'avantage de stimuler chaque fois le zèle des élèves. Ces feuillets feraient d'excellents devoirs semi-mensuels. — S'adresser aux librairies ou à l'auteur, presbytère Saint Jacques, Montréal.

CES BALS PAROISSIAUX

La *Semaine Religieuse* de Québec fait précéder la publication du décret romain défendant les bals de charité de la note suivante:

Comme l'on sait, ces réunions quoique sévèrement défendues par le Troisième Concile de Baltimore, étaient devenues *a matter of course* dans beaucoup de diocèses des Etats-Unis. Grâce à Dieu, la province de Québec et en particulier notre diocèse n'auront pas à se réformer sur ce point. Tout de même ce décret nous sera bien utile, en nous mettant en garde contre certaines infiltrations, certaines tendances que nous signalait si justement, en décembre dernier, Mgr l'Archevêque de Séleucie, à l'occasion d'un appel en faveur du "Fonds patriotique." "Nous formulons l'espoir, disait-il, que dans les modes adoptées pour prélever cette souscription, on tiendra compte de toutes les exigences et de toutes les délicatesses de la charité. Cette vertu chrétienne est soeur de la pénitence. Il faut se rappeler et respecter cette parenté spirituelle, quand on veut faire des oeuvres de miséricorde."

UN BEL EXEMPLE

Les Anglais de notre province viennent de donner une belle leçon et un bon exemple aux fanatiques d'Ontario.

La commission scolaire de Westmont, li sons-nous dans l'*Action Catholique* a décidé d'accorder une bourse considérable à celles des institutrices anglaises enseignant le français dans les écoles qu'elle dirige, qui passeront quatre semaines dans une campagne de la province de Québec ou ailleurs où l'anglais n'est pas parlé et où il est possible de se perfectionner dans la connaissance du français.

WILSON CANDIDAT

Comme on s'y attendait, à la Convention nationale du parti démocratique tenue à Saint Louis, le président Wilson a été choisi comme candidat à la présidence et M. V.P. Marshall à la vice-présidence.

Nous recevons du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa une communication contenant quelques précieux conseils aux cultivateurs qui seraient portés à se décourager par suite du retard dans leurs semailles causé par les pluies persistantes.

On nous écrit donc:

En quelques parties de l'Ontario et du Québec les pluies persistantes et exceptionnelles du printemps ont empêché d'effectuer à l'époque ordinaire le semis de quelques unes des cultures courantes, d'où découragement chez le cultivateur. Cependant ce sentiment ne devrait pas exister, car si le temps s'améliore quelque peu, et que l'on fasse un choix judicieux de plantes pour les cultiver avec soin et d'une manière raisonnée, il y a autant de chance que jamais de faire produire de bonnes récoltes aux champs non encore ensemencés.

Les plantes à cultiver:

Parmi les plantes qui donneront de bons résultats même à cette date tardive se trouvent, pour le grain: l'orge, et pour fourrage: pois et avoine, sarrasin, millet, moha de Hongrie —Hungarian grass—, blé-d'inde, qui peut aussi être mis en silo, navets de Suède, navets blancs ou plats, navette.

Si vous êtes à même de faire le choix des plantes à cultiver, semez le blé-d'inde, le sarrasin, les navets et le moha de Hongrie sur les terrains légers, et les autres plantes sur terrains de nature différente, c'est-à-dire sur l'argile, terre franche, terre noire, tourbe, etc., mais toutes ces plantes viendront bien sur presque tous les terrains.

CONFLIT MEXICAIN

Le président Wilson n'ayant plus, pour l'instant, l'occasion d'échanger des notes avec Berlin, a tourné ses regards vers Mexico. La littérature officielle est devenue très agressive entre les deux pays.

Le Mexique a signifié au gouvernement américain d'avoir à retirer ses troupes qui cherchent toujours en vain le fameux Villa, tué, retué, enterré, déterré, mais toujours introuvable. Wilson a refusé, s'est fâché et même a mobilisé la Garde Nationale.

L'affaire est donc grave. Si Carranza persiste dans sa demande, les troupes américaines feront une démonstration en force sur les frontières mexicaines.

Les Américains ne son pas heureux avec leurs favoris et protégés de la Loge, les bandits Vila et Carranza.

ICI ET AILLEURS

Un député de la Nouvelle Zélande de passage à Montréal a été très étonné d'apprendre qu'au Canada il y avait des hommes qui faisaient la guerre à la langue française. Il a déclaré que dans son pays l'enseignement du français est facultatif, mais que les élèves s'empressent de l'apprendre.

On comprend là bas que la connaissance de la langue française est une marque de distinction et de culture, en plus des services qu'elle rend et des jouissances intellectuelles qu'elle procure.

En somme, il n'y a que dans certaines provinces anglaises du Canada que le français est une langue persécutée et honnie.

Nos persécutés irlandais-orangistes sont en voie de faire à leur province une réputation de pays à demi-civilisé.

HONNEURS PONTIFICAUX

S.E. le cardinal Bégin a remis les décorations de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand à MM. les Chevaliers N.J. Pinault et C.E. Rouleau ainsi qu'à l'honorable G.E. Amyot.

VICTOIRES RUSSES

L'armée russe continue sa marche inséparable et triomphante en Volhynie, en Galicie et en Bukovine.

La capitale de la Bukovine, Czernowitz est en leur possession.

L'armée autrichienne retraite presque en déroute. Les Russes avancent vers Kovel et Lemberg.

DEMISSION

M. D.O. Lespérance vient de démissionner comme député de Montmagny à la Chambre des Communes. On assure qu'il deviendra président de la Commission du Havre de Québec.

UN AGRICULTEUR

M. J.C. Chapais conférencier agricole bien connu et d'un grand mérite vient d'être nommé docteur en sciences agricoles, par l'Université Laval.

NOUVELLE ECOSSE

Dans la Nouvelle Ecosse les élections générales ont favorisé le gouvernement libéral. Le premier ministre Murray et tous les membres du cabinet ont été élus. Le Chef de l'opposition, M. Tanner a été défait à Pictou.

Environ 32 libéraux et 13 conservateurs ont été élus.

A NOS LECTEURS

On nous félicite chaudement sur la belle apparence typographique de la *Vérité* depuis quelques semaines. Nous en sommes très heureux.

Nous croyons devoir faire part à nos lecteurs que nous avons dû, pour outiller notre atelier d'une façon moderne, encourir de fortes dépenses. Seulement notre machine linotype, avec son outillage, nous coûte près de \$2,000.

Nous comptons donc pour parvenir à payer ces dépenses énormes pour notre modeste budget, sur l'encouragement des amis et lecteurs de la *Vérité*. Cependant, nous ne demandons aucun don extraordinaire, ni aucune faveur: Que tous paient leur souscription régulièrement, c'est-à-dire d'avance; que les retardataires surtout se mettent sans délai en règle avec notre administration et nous pourrons faire face à toutes nos obligations, sans trop de soucis et sans aucun regret d'avoir fait subir une toilette neuve à notre pauvre petit journal.